



OBJECTIFS

- Construire un plan d'action en réponse à une problématique sûreté donnée
- Proposer des dispositifs de prévention et des moyens de protection techniques et organisationnels afin de répondre à une problématique sûreté donnée
- Cadrer, suivre et réceptionner un chantier sûreté
- Piloter un dispositif de surveillance humaine
- Piloter la maintenance préventive et curative des technologies de sûreté et ajuster le dispositif en place
- Mettre en place une procédure de fonctionnement en mode dégradé



PUBLIC

Toute personne justifiant d'une expérience d'ingénieur, technicien, conseiller ou chargé de sûreté et de sécurité, responsable d'organisations soumises aux risques de malveillance.

Consultants, prestataires de services, assureurs, fabricants et fournisseurs dans les domaines de la sûreté.



CONTENU

- Notions de droit
- Cadre juridique des activités privées de sécurité et pilotage d'une prestation de surveillance humaine
- Le passage à l'acte malveillant, le stress et l'agression
- L'entreprise face au risque de malveillance – Prévenir et réagir en cas d'agression - Anticiper et réagir en cas d'attaque violente – Communiquer en entreprise pour diffuser une culture sûreté
- La prévention et la protection – Soutien à la professionnalisation
- Concevoir un système de protection
- Technologies de protection
- Méthodologie et évaluation
- Le risque cyber et la collaboration avec son RSSI
- Cadrage et suivi de chantier sûreté
- Réception de chantier sûreté - Gérer une situation d'urgence
- Évaluation

Durée

13,5 jours – 94,5 heures

Tarif

5 785 € HT

Dates

Consultez le planning des sessions sur le site cnpp.com ou contactez au 0821 20 2000

Lieu

Vernon, Paris, Lyon, Nantes, Toulouse, Mulhouse, Aix-en-provence, Douai

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Formation en présentiel / moyens pédagogiques du plateau technique de CNPP

Obtention du certificat technique CERIC (validation des blocs n°4 et n°5 du titre RNCP n°37783 de niveau 7) et du diplôme CFPA Europe «Security: technical cycle» à l'issue d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen).

Le taux de réussite en 2022 est de 63%

Intervenants

Experts du domaine de la sûreté et de la lutte contre la malveillance - démonstrations et une étude de cas